

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COM COM LE GRAND CHAROLAIS

Numéro SIRET : **20007188400106**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PARAY LE MONIAL

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.34	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.44	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.54	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.64	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.65	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.69	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.70	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.71	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.73	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.74	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.75	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.78	A4 - Etat des provisions	X	
p.79	A5 - Etalement des provisions	X	
p.80	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.81	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.83	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
p.84	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.85	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.86	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.87	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.88	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.89	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.93	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.94	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.95	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.96	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.97	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.98	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 71342	COM COM LE GRAND CHAROLAIS BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	43 709
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	538,55	0,00
2	Produit des impositions directes/population	415,22	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	550,66	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	153,57	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	45,66	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	18,38%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,38%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27,89%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	25 999 071,00	24 104 797,70
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 894 273,30
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		25 999 071,00	25 999 071,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	5 601 680,00	4 930 375,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	2 289 943,00	1 740 803,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 1 220 445,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		7 891 623,00	7 891 623,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		33 890 694,00	33 890 694,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 940 261,00	0,00	3 067 285,00	3 067 285,00	3 067 285,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 842 190,00	0,00	4 326 500,00	4 326 500,00	4 326 500,00
014	Atténuations de produits	11 135 197,00	0,00	10 967 803,00	10 967 803,00	10 967 803,00
65	Autres charges de gestion courante	4 808 898,00	0,00	4 641 188,00	4 641 188,00	4 641 188,00
Total des dépenses de gestion courante		22 726 546,00	0,00	23 002 776,00	23 002 776,00	23 002 776,00
66	Charges financières	128 961,00	0,00	142 949,11	142 949,11	142 949,11
67	Charges exceptionnelles	28 200,00	0,00	31 700,00	31 700,00	31 700,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	51 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	60 150,00		312 000,00	312 000,00	312 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 995 357,00	0,00	23 539 425,11	23 539 425,11	23 539 425,11
023	Virement à la section d'investissement (5)	211 477,00		1 378 859,00	1 378 859,00	1 378 859,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	1 050 000,00		1 080 786,89	1 080 786,89	1 080 786,89
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 261 477,00		2 459 645,89	2 459 645,89	2 459 645,89
TOTAL		24 256 834,00	0,00	25 999 071,00	25 999 071,00	25 999 071,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

25 999 071,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	45 000,00	0,00	45 910,00	45 910,00	45 910,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	488 180,00	0,00	536 532,00	536 532,00	536 532,00
73	Impôts et taxes	19 355 176,00	0,00	20 472 546,00	20 472 546,00	20 472 546,00
74	Dotations, subventions et participations	2 478 607,00	0,00	2 949 186,00	2 949 186,00	2 949 186,00
75	Autres produits de gestion courante	21 350,00	0,00	49 630,00	49 630,00	49 630,00
Total des recettes de gestion courante		22 388 313,00	0,00	24 053 804,00	24 053 804,00	24 053 804,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	31 086,00	0,00	14 999,39	14 999,39	14 999,39
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 419 399,00	0,00	24 068 803,39	24 068 803,39	24 068 803,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	38 370,00		35 994,31	35 994,31	35 994,31
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		38 370,00		35 994,31	35 994,31	35 994,31
TOTAL		22 457 769,00	0,00	24 104 797,70	24 104 797,70	24 104 797,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 894 273,30

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

25 999 071,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

2 423 651,58

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	117 810,00	23 400,00	120 104,00	120 104,00	143 504,00
204	Subventions d'équipement versées	946 210,00	540 000,00	735 750,00	735 750,00	1 275 750,00
21	Immobilisations corporelles	1 974 371,00	202 304,00	417 472,00	417 472,00	619 776,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 074 339,00	1 524 239,00	3 149 190,00	3 149 190,00	4 673 429,00
	Total des dépenses d'équipement	8 462 730,00	2 289 943,00	4 422 516,00	4 422 516,00	6 712 459,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	686 000,00	0,00	861 000,00	861 000,00	861 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	184 500,00	184 500,00	184 500,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00		92 669,69	92 669,69	92 669,69
	Total des dépenses financières	736 000,00	0,00	1 143 169,69	1 143 169,69	1 143 169,69
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 198 730,00	2 289 943,00	5 566 685,69	5 566 685,69	7 855 628,69
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	38 370,00		35 994,31	35 994,31	35 994,31
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	38 370,00		35 994,31	35 994,31	35 994,31
	TOTAL	9 237 100,00	2 289 943,00	5 601 680,00	5 601 680,00	7 891 623,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 891 623,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 13B)	2 553 436,00	1 360 492,00	630 518,11	630 518,11	1 991 010,11
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 399 744,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 953 180,00	1 360 492,00	1 130 518,11	1 130 518,11	2 491 010,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 106B)	593 603,00	80 311,00	600 000,00	600 000,00	680 311,00
106B	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 432 509,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
13B	Etat et établissements nationaux	300 000,00	300 000,00	40 211,00	40 211,00	340 211,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 326 112,00	380 311,00	1 340 211,00	1 340 211,00	1 720 522,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 279 292,00	1 740 803,00	2 470 729,11	2 470 729,11	4 211 532,11
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	211 477,00		1 378 859,00	1 378 859,00	1 378 859,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 050 000,00		1 080 786,89	1 080 786,89	1 080 786,89
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 261 477,00		2 459 645,89	2 459 645,89	2 459 645,89
	TOTAL	8 540 769,00	1 740 803,00	4 930 375,00	4 930 375,00	6 671 178,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 220 445,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 891 623,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 423 651,58

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 067 285,00		3 067 285,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 326 500,00		4 326 500,00
014	Atténuations de produits	10 967 803,00		10 967 803,00
65	Autres charges de gestion courante	4 641 188,00		4 641 188,00
66	Charges financières	142 949,11	0,00	142 949,11
67	Charges exceptionnelles	31 700,00	0,00	31 700,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	50 000,00	1 080 786,89	1 130 786,89
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	312 000,00		312 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 378 859,00	1 378 859,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	23 539 425,11	2 459 645,89	25 999 071,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

25 999 071,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 994,31	35 994,31
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	861 000,00	0,00	861 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 673 429,00		4 673 429,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	143 504,00	0,00	143 504,00
204	Subventions d'équipements versés	1 275 750,00	0,00	1 275 750,00
21	Immobilisations corporelles (6)	619 776,00	0,00	619 776,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	5 000,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	184 500,00	0,00	184 500,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	92 669,69		92 669,69
	Dépenses d'investissement - Total	7 855 628,69	35 994,31	7 891 623,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

7 891 623,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	45 910,00		45 910,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	536 532,00		536 532,00
73	Impôts et taxes	20 472 546,00		20 472 546,00
74	Dotations, subventions et participations	2 949 186,00		2 949 186,00
75	Autres produits de gestion courante	49 630,00	0,00	49 630,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 999,39	35 994,31	50 993,70
	Recettes de fonctionnement - Total	24 068 803,39	35 994,31	24 104 797,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 894 273,30

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

25 999 071,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	680 311,00	0,00	680 311,00
13	Subventions d'investissement	2 331 221,11	0,00	2 331 221,11
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 080 786,89	1 080 786,89
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 378 859,00	1 378 859,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	3 511 532,11	2 459 645,89	5 971 178,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

1 220 445,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

700 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

7 891 623,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 940 261,00	3 067 285,00	3 067 285,00
60611	Eau et assainissement	110 000,00	100 000,00	100 000,00
60612	Énergie - Électricité	117 900,00	150 000,00	150 000,00
60613	Chauffage urbain	8 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	97 500,00	88 080,00	88 080,00
60622	Carburants	14 900,00	25 000,00	25 000,00
60623	Alimentation	26 370,00	37 550,00	37 550,00
60624	Produits de traitement	18 700,00	9 300,00	9 300,00
60628	Autres fournitures non stockées	23 800,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	14 710,00	14 230,00	14 230,00
60632	Fournitures de petit équipement	29 200,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	9 000,00	12 500,00	12 500,00
60636	Vêtements de travail	6 650,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	20 000,00	15 750,00	15 750,00
6068	Autres matières et fournitures	13 000,00	28 100,00	28 100,00
611	Contrats de prestations de services	173 150,00	209 500,00	209 500,00
6132	Locations immobilières	35 600,00	49 300,00	49 300,00
6135	Locations mobilières	25 440,00	32 000,00	32 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	15 300,00	11 600,00	11 600,00
61521	Terrains	7 800,00	14 122,00	14 122,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	89 000,00	95 000,00	95 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	4 000,00	14 150,00	14 150,00
615231	Entretien et réparations voiries	865 800,00	681 450,00	681 450,00
615232	Entretien et réparations réseaux	250,00	1 100,00	1 100,00
61551	Matériel roulant	14 200,00	18 000,00	18 000,00
61558	Autres biens mobiliers	15 000,00	12 633,00	12 633,00
6156	Maintenance	70 500,00	75 000,00	75 000,00
6161	Assurance multirisques	81 000,00	81 700,00	81 700,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	7 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	132 000,00	314 000,00	314 000,00
6182	Documentation générale et technique	13 000,00	12 000,00	12 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	11 296,00	27 500,00	27 500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	100,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	11 000,00	12 000,00	12 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	4 780,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	140 000,00	50 000,00	50 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	50 100,00	108 786,00	108 786,00
6231	Annonces et insertions	12 000,00	13 000,00	13 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 000,00	13 400,00	13 400,00
6233	Foires et expositions	3 000,00	6 200,00	6 200,00
6236	Catalogues et imprimés	40 000,00	73 431,00	73 431,00
6237	Publications	800,00	3 600,00	3 600,00
6238	Divers	3 000,00	2 750,00	2 750,00
6241	Transports de biens	150,00	600,00	600,00
6247	Transports collectifs	96 150,00	98 856,00	98 856,00
6251	Voyages et déplacements	11 050,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	7 650,00	20 000,00	20 000,00
6257	Réceptions	11 000,00	11 050,00	11 050,00
6261	Frais d'affranchissement	20 000,00	22 300,00	22 300,00
6262	Frais de télécommunications	33 250,00	58 350,00	58 350,00
627	Services bancaires et assimilés	11 300,00	2 795,00	2 795,00
6281	Concours divers (cotisations...)	319 405,00	311 552,00	311 552,00
6284	Redevances pour services rendus		2 050,00	2 050,00
62875	Aux communes membres du GFP	20 300,00	16 300,00	16 300,00
62878	A d'autres organismes	18 000,00	25 000,00	25 000,00
6288	Autres services extérieurs	11 000,00	7 000,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	8 160,00	8 200,00	8 200,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	14 000,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 842 190,00	4 326 500,00	4 326 500,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	47 000,00	16 000,00	16 000,00
6218	Autre personnel extérieur	58 510,00	37 000,00	37 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 918,00	15 000,00	15 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	43 392,00	25 000,00	25 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	6 240,00	11 000,00	11 000,00
64111	Rémunération principale	1 751 000,00	1 815 000,00	1 815 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	52 800,00	55 700,00	55 700,00
64118	Autres indemnités	337 500,00	360 000,00	360 000,00
64131	Rémunérations	340 000,00	697 000,00	697 000,00
64162	Emplois d'avenir	18 870,00	19 000,00	19 000,00
6417	Rémunérations des apprentis		10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	403 000,00	480 000,00	480 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	498 400,00	540 000,00	540 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	25 500,00	33 000,00	33 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	195 000,00	162 000,00	162 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	9 200,00	2 000,00	2 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		800,00	800,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	12 700,00	10 000,00	10 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	23 200,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 200,00	5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 760,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits	11 135 197,00	10 967 803,00	10 967 803,00
739211	Attributions de compensation	10 583 210,00	10 535 671,00	10 535 671,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	21 100,00	21 100,00	21 100,00
739221	FNGIR	364 142,00	411 032,00	411 032,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	166 745,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 808 898,00	4 641 188,00	4 641 188,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ...	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6531	Indemnités	203 650,00	203 000,00	203 000,00
6532	Frais de mission	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	19 271,00	20 000,00	20 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	42 950,00	35 000,00	35 000,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6536	Frais de représentation du maire	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6553	Service d'incendie	1 389 263,00	1 382 560,00	1 382 560,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	53 000,00	17 856,00	17 856,00
65548	Autres contributions	33 600,00	60 000,00	60 000,00
657341	Communes membres du GFP	550 000,00	439 213,00	439 213,00
657362	CCAS	180 000,00	70 000,00	70 000,00
657363	SPA	342 624,00	304 112,00	304 112,00
65738	Autres organismes publics	22 500,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	150 000,00	233 000,00	233 000,00
65888	Autres	1 807 540,00	1 861 647,00	1 861 647,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	22 726 546,00	23 002 776,00	23 002 776,00
66	Charges financières (b)	128 961,00	142 949,11	142 949,11
66111	Intérêts réglés à l'échéance	112 000,00	138 000,00	138 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	2 361,00	-9 085,59	-9 085,59
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	500,00	0,00	0,00
666	Pertes de change	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6688	Autres	100,00	34,70	34,70
67	Charges exceptionnelles (c)	28 200,00	31 700,00	31 700,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	200,00	200,00	200,00
6712	Amendes fiscales et pénales		200,00	200,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6714	Bourses et prix	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 800,00	1 800,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	25 000,00	29 000,00	29 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles		0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles		500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	51 500,00	50 000,00	50 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	1 500,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	60 150,00	312 000,00	312 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		22 995 357,00	23 539 425,11	23 539 425,11
023	Virement à la section d'investissement	211 477,00	1 378 859,00	1 378 859,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	1 050 000,00	1 080 786,89	1 080 786,89
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 050 000,00	1 080 786,89	1 080 786,89
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 261 477,00	2 459 645,89	2 459 645,89
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 261 477,00	2 459 645,89	2 459 645,89
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 256 834,00	25 999 071,00	25 999 071,00

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 999 071,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	31 710,36
Montant des ICNE de l'exercice N-1	40 795,95
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-9 085,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	45 000,00	45 910,00	45 910,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	45 000,00	45 910,00	45 910,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	488 180,00	536 532,00	536 532,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	97 000,00	107 200,00	107 200,00
70631	A caractère sportif	148 000,00	142 100,00	142 100,00
70632	A caractère de loisirs	31 100,00	16 350,00	16 350,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	31 000,00	72 530,00	72 530,00
70688	Autres prestations de services	65 000,00	61 060,00	61 060,00
7078	Autres marchandises	6 000,00	5 000,00	5 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	50 000,00	40 000,00	40 000,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	17 080,00	10 000,00	10 000,00
70875	Par les communes membres du GFP	10 000,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	30 000,00	64 042,00	64 042,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	3 000,00	18 250,00	18 250,00
73	Impôts et taxes	19 355 176,00	20 472 546,00	20 472 546,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	15 398 392,00	15 966 925,00	15 966 925,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	1 151 360,00	1 384 371,00	1 384 371,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	579 775,00	557 226,00	557 226,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	196 609,00	240 304,00	240 304,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		100 449,00	100 449,00
73211	Attribution de compensation	4 620,00	0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	216 000,00	360 624,00	360 624,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 807 540,00	1 861 647,00	1 861 647,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	880,00	1 000,00	1 000,00
74	Dotations, subventions et participations	2 478 607,00	2 949 186,00	2 949 186,00
74124	Dotations d'intercommunalité	302 690,00	682 554,00	682 554,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	1 390 000,00	1 313 259,00	1 313 259,00
744	FCTVA	103 000,00	119 756,00	119 756,00
74718	Autres	10 000,00	700,00	700,00
7472	Régions	3 800,00	3 000,00	3 000,00
7473	Départements	90 000,00	77 783,00	77 783,00
74741	Communes membres du GFP		3 500,00	3 500,00
74758	Autres groupements	7 000,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	338 500,00	347 553,00	347 553,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	24 444,00	2 284,00	2 284,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	1 286,00	542,00	542,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	46 629,00	121,00	121,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	161 258,00	398 134,00	398 134,00
75	Autres produits de gestion courante	21 350,00	49 630,00	49 630,00
752	Revenus des immeubles	21 060,00	49 630,00	49 630,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	290,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		22 388 313,00	24 053 804,00	24 053 804,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	31 086,00	14 999,39	14 999,39
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	5 000,00	4 999,39	4 999,39
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	26 086,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		22 419 399,00	24 068 803,39	24 068 803,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	38 370,00	35 994,31	35 994,31
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	38 370,00	35 994,31	35 994,31
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		38 370,00	35 994,31	35 994,31
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 457 769,00	24 104 797,70	24 104 797,70

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 894 273,30
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 999 071,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	117 810,00	120 104,00	120 104,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	30 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	79 840,00	7 200,00	7 200,00
2051	Concessions et droits similaires	7 970,00	12 904,00	12 904,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	946 210,00	735 750,00	735 750,00
204133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	96 210,00	0,00	0,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	500 000,00	635 750,00	635 750,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	350 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 974 371,00	417 472,00	417 472,00
2111	Terrains nus	147 000,00	7 500,00	7 500,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		66 000,00	66 000,00
21318	Autres bâtiments publics	675 374,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	54 458,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	755 000,00	82 640,00	82 640,00
21735	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		14 500,00	14 500,00
21751	Réseaux de voirie	213 374,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 800,00	34 300,00	34 300,00
2182	Matériel de transport	25 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	43 565,00	27 377,00	27 377,00
2184	Mobilier		28 529,00	28 529,00
2188	Autres immobilisations corporelles	57 800,00	156 626,00	156 626,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	350 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	350 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 106 (5)	866 000,00	148 000,00	148 000,00
	Opération d'équipement n° 107 (5)	813 776,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1503 (5)	1 093 760,00	350 000,00	350 000,00
	Opération d'équipement n° 1601 (5)	6 358,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1602 (5)	8 375,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1604 (5)	87 600,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1605 (5)	66 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1701 (5)	510 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1702 (5)	85 200,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1703 (5)	1 537 270,00	830 000,00	830 000,00
	Opération d'équipement n° 1801 (5)		562 000,00	562 000,00
	Opération d'équipement n° 1802 (5)		59 650,00	59 650,00
	Opération d'équipement n° 1803 (5)		702 000,00	702 000,00
	Opération d'équipement n° 1804 (5)		40 961,00	40 961,00
	Opération d'équipement n° 1805 (5)		71 579,00	71 579,00
	Opération d'équipement n° 1806 (5)		45 000,00	45 000,00
	Opération d'équipement n° 1807 (5)		100 000,00	100 000,00
	Opération d'équipement n° 1808 (5)		240 000,00	240 000,00
	Total des dépenses d'équipement	8 462 730,00	4 422 516,00	4 422 516,00
16	Emprunts et dettes assimilées	686 000,00	861 000,00	861 000,00
1641	Emprunts en euros	686 000,00	821 000,00	821 000,00
1643	Emprunts en devises		40 000,00	40 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		5 000,00	5 000,00
261	Titres de participation		5 000,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières		184 500,00	184 500,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
275	Dépôts et cautionnements versés		2 000,00	2 000,00
27638	Autres établissements publics		182 500,00	182 500,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00	92 669,69	92 669,69
020	Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00	92 669,69	92 669,69
Total des dépenses financières		736 000,00	1 143 169,69	1 143 169,69
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		9 198 730,00	5 565 685,69	5 565 685,69
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	38 370,00	35 994,31	35 994,31
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	38 370,00	35 994,31	35 994,31
13911	Etat et établissements nationaux		6 515,66	6 515,66
13912	Régions		4 563,83	4 563,83
13913	Départements	38 370,00	12 057,20	12 057,20
13918	Autres		820,00	820,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux		12 037,62	12 037,62
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		38 370,00	35 994,31	35 994,31
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 237 100,00	5 601 680,00	5 601 680,00

RESTES A REALISER 2017 (11)	2 289 943,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 891 623,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 553 436,00	630 518,11	630 518,11
1311	Etat et établissements nationaux	1 146 587,00	321 270,00	321 270,00
1312	Régions	478 640,00	68 623,11	68 623,11
1313	Départements	193 463,00	5 625,00	5 625,00
13141	Communes membres du GFP	112 500,00	0,00	0,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	77 350,00	0,00	0,00
1318	Autres	250 614,00	235 000,00	235 000,00
1326	Autres établissements publics locaux	294 282,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 399 744,00	500 000,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	2 399 744,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 953 180,00	1 130 518,11	1 130 518,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 026 112,00	1 300 000,00	1 300 000,00
10222	F.C.T.V.A.	593 603,00	600 000,00	600 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 432 509,00	700 000,00	700 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	300 000,00	40 211,00	40 211,00
1381	Etat et établissements nationaux	300 000,00	40 211,00	40 211,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 326 112,00	1 340 211,00	1 340 211,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	7 279 292,00	2 470 729,11	2 470 729,11
021	Virement de la section de fonctionnement	211 477,00	1 378 859,00	1 378 859,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	1 050 000,00	1 080 786,89	1 080 786,89
28031	Amortissements des frais d'études	39 580,00	23 274,51	23 274,51
28033	Amortissement de frais d'insertion	302,00	0,00	0,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études		3 240,00	3 240,00
2804133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	13 000,00	13 722,00	13 722,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	90 480,00	86 789,74	86 789,74
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	77 930,00	146 102,69	146 102,69
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	174 300,00	173 333,34	173 333,34
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations		12 333,33	12 333,33
28051	Concessions et droits similaires	9 603,00	9 132,72	9 132,72
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	302,00	225,73	225,73
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	32 365,00	24 306,27	24 306,27
281318	Autres bâtiments publics	218 188,00	217 595,59	217 595,59
28132	Immeubles de rapport	57 649,00	49 542,31	49 542,31
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	52 641,00	47 747,61	47 747,61
28138	Autres constructions	23 993,00	26 796,52	26 796,52
28152	Installations de voirie	2 368,00	2 969,64	2 969,64
281531	Réseaux d'adduction d'eau		1 968,18	1 968,18
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	262,00	149,00	149,00
281571	Matériel roulant	1 623,00	1 615,00	1 615,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 925,00	3 289,77	3 289,77
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	25 149,00	25 013,70	25 013,70
28171	Terrains	7 924,00	1 511,60	1 511,60
281728	Autres agencements et aménagements	1 565,00	1 552,21	1 552,21
281731	Bâtiments publics	2 242,00	2 226,32	2 226,32

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
281732	Immeubles de rapport	171,00	166,00	166,00
281735	Installations générales, agencements, aménagements construct*	1 971,00	1 955,33	1 955,33
281741	Const* sur sol d'autrui - Bâtiments publics	72 000,00	53 515,33	53 515,33
281752	Installations de voirie	95,00	0,00	0,00
2817538	Autres réseaux	4 243,00	4 218,61	4 218,61
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	5 505,00	5 408,97	5 408,97
281784	Mobilier	1 217,00	1 203,38	1 203,38
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	2 534,00	2 968,46	2 968,46
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	31 947,00	30 292,44	30 292,44
28182	Matériel de transport	6 033,00	5 560,40	5 560,40
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 118,00	30 691,15	30 691,15
28184	Mobilier	12 820,00	10 411,01	10 411,01
28188	Autres immobilisations corporelles	54 955,00	59 958,03	59 958,03
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 261 477,00	2 459 645,89	2 459 645,89
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 261 477,00	2 459 645,89	2 459 645,89
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		8 540 769,00	4 930 375,00	4 930 375,00

		+
RESTES A REALISER 2017 (10)		1 740 803,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		1 220 445,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		7 891 623,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106

LIBELLE : DOCK 713

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		806 652,52	159 348,00	148 000,00	148 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	806 652,52	159 348,00	148 000,00	148 000,00	
2313	Constructions	806 652,52	159 348,00	148 000,00	148 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	163 251,11
13	Subventions d'investissement	0,00	163 251,11
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	150 000,00
1312	Régions	0,00	13 251,11
13141	Communes membres du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-144 096,89
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 107

LIBELLE : DEPLACEMENTS DOUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		518 210,58	^a 355 565,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	518 210,58	355 565,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	513 447,82	355 565,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	4 762,76	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-355 565,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1503

LIBELLE : CENTRE DE LOISIRS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		294 566,42	^a 793 734,00	350 000,00	^b 350 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	17 281,00	26 479,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	17 281,00	26 479,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	277 285,42	767 255,00	350 000,00	350 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	277 285,42	767 255,00	350 000,00	350 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 155 625,00	^d 150 000,00
13	Subventions d'investissement	155 625,00	150 000,00
1312	Régions	100 000,00	0,00
1313	Départements	5 625,00	0,00
1318	Autres	50 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-838 109,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1604
LIBELLE : SCHEMA ASSAINISSEMENT VITRY
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		14 394,00	73 206,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	14 394,00	73 206,00	0,00	0,00	
217538	Autres réseaux	14 394,00	73 206,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		45 260,00	0,00
13	Subventions d'investissement	45 260,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	1 460,00	0,00
1313	Départements	43 800,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-27 946,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1605
LIBELLE : SCHEMA ASSAINISSEMENT ST LEGER

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		8 814,00	^a 57 186,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 814,00	57 186,00	0,00	0,00	
217538	Autres réseaux	8 814,00	57 186,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 33 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	33 000,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	33 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-24 186,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1702
LIBELLE : BALADES VERTES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 85 200,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	85 200,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	0,00	85 200,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-85 200,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1703

LIBELLE : ZONES D'ACTIVITES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		560 000,00	^a 0,00	830 000,00	^b 830 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	830 000,00	830 000,00	
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	0,00	830 000,00	830 000,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	560 000,00	0,00	0,00	0,00	
236	Avances et acomptes versés sur commandes	560 000,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c		0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif					-830 000,00	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1801

LIBELLE : VOIRIE 2018

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	562 000,00	^b 562 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	562 000,00	562 000,00	
21751	Réseaux de voirie	0,00	0,00	560 000,00	560 000,00	
21757	Matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c		0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif					-562 000,00	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1802

LIBELLE : DD DIGOIN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	59 650,00	^b 59 650,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	59 650,00	59 650,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	59 650,00	59 650,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif					-59 650,00	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1803

LIBELLE : DD CHAROLLES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	0,00	702 000,00	702 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	63 780,00	63 780,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	63 780,00	63 780,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	638 220,00	638 220,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	0,00	0,00	638 220,00	638 220,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif				-702 000,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1804
LIBELLE : ECOLES DE MUSIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	40 961,00	^b 40 961,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	38 561,00	38 561,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	0,00	25 240,00	25 240,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	360,00	360,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 961,00	12 961,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 961,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1805

LIBELLE : CENTRES NAUTIQUES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	71 579,00	^b 71 579,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	71 579,00	71 579,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	0,00	63 279,00	63 279,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 300,00	8 300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif					-71 579,00	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1806

LIBELLE : SIEGE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	0,00 ^a	45 000,00	45 000,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-45 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1807

LIBELLE : PLUI

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	100 000,00	^b 100 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-100 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1808

LIBELLE : STADE D'ATHLETISME PLM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	240 000,00	b 240 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	55 372,00
1312	Régions	0,00	55 372,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-184 628,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Depenses réelles	0,00	3 935 208,69	0,00	0,00	188 961,00	495 434,00	13 210,00	30 828,00	0,00	819 404,00	82 640,00	5 565 665,69
Equipements municipaux (2)		1 258 289,00	0,00	0,00	188 961,00	495 434,00	11 210,00	30 828,00	0,00	789 404,00	82 640,00	2 856 766,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		1 535 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	1 565 750,00
Opérations financières	0,00											0,00
Depenses d'ordre	35 994,31											35 994,31
Total dépenses de l'exercice	35 994,31	3 935 208,69	0,00	0,00	188 961,00	495 434,00	13 210,00	30 828,00	0,00	819 404,00	82 640,00	5 601 660,00
RAR N-1 et reports	0,00	1 158 188,00	0,00	0,00	159 348,00	833 975,00	0,00	0,00	0,00	138 432,00	0,00	2 289 943,00
Total cumulé dépenses d'investissement	35 994,31	5 093 396,69	0,00	0,00	348 309,00	1 329 409,00	13 210,00	30 828,00	0,00	957 836,00	82 640,00	7 891 623,00

RECETTES

RECETTES	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Total recettes de l'exercice	863 321,29	3 317 934,05	0,00	0,00	165 713,11	365 647,31	0,00	114 870,00	0,00	46 489,24	56 400,00	4 930 375,00
RAR N-1 et reports	0,00	2 350 305,00	0,00	0,00	0,00	513 160,00	0,00	0,00	0,00	97 783,00	0,00	2 961 248,00
Total cumulé recettes d'investissement	863 321,29	5 668 239,05	0,00	0,00	165 713,11	878 807,31	0,00	114 870,00	0,00	144 272,24	56 400,00	7 891 623,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Total dépenses de l'exercice	1 006 235,70	22 906 093,05	0,00	17 856,00	110 282,00	666 056,31	287 956,00	67 730,00	37 700,00	885 261,94	13 900,00	25 999 071,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 006 235,70	22 906 093,05	0,00	17 856,00	110 282,00	666 056,31	287 956,00	67 730,00	37 700,00	885 261,94	13 900,00	25 999 071,00

RECETTES

RECETTES	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Total recettes de l'exercice	35 994,31	23 040 796,39	0,00	0,00	183 328,00	269 383,00	103 260,00	303 630,00	25 000,00	131 406,00	12 000,00	24 104 797,70
RAR N-1 et reports	0,00	1 894 273,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 894 273,30
Total cumulé recettes de fonctionnement	35 994,31	24 935 069,69	0,00	0,00	183 328,00	269 383,00	103 260,00	303 630,00	25 000,00	131 406,00	12 000,00	25 999 071,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 à 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	35 994,31	5 093 396,69	0,00	0,00	348 309,00	1 329 409,00	13 210,00	30 828,00	0,00	957 835,00	82 640,00	7 891 621,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	5 093 396,69	0,00	0,00	348 309,00	1 329 409,00	13 210,00	30 828,00	0,00	957 835,00	82 640,00	7 855 626,69
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	92 669,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 669,69
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	92 669,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 669,69
1641	Emprunts en euros	0,00	861 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	861 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	22 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 944,00	0,00	143 504,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 040,00	0,00	109 040,00
2031	Frais d'études	0,00	22 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 560,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 904,00	0,00	12 904,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 245 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	1 275 750,00
204133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
204142	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	605 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	635 750,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	366 502,00	0,00	0,00	0,00	114 095,00	11 210,00	30 828,00	0,00	14 500,00	82 640,00	619 776,00
2111	Terrains nus	0,00	52 307,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 307,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 241,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 241,00
2138	Autres constructions	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
21735	Installat. générales, agencements, aménagements des construct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00	82 640,00	102 640,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	56 106,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	2 300,00	600,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	62 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	26 639,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 639,00
2184	Mobilier	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	738,00	0,00	0,00	0,00	738,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	148 350,00	0,00	0,00	0,00	1 189,00	2 881,00	23 859,00	0,00	0,00	0,00	27 377,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	4 266,00	6 029,00	5 631,00	0,00	0,00	0,00	164 276,00
261	Titres de participation	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	182 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	0,00	182 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 500,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Opérations d'équipement	0,00	2 317 415,00	0,00	0,00	348 309,00	1 215 313,00	0,00	0,00	0,00	792 392,00	0,00	4 673 429,00
	106 DOCK 713	0,00	0,00	0,00	0,00	307 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 349,00
	107 DEPLACEMENTS DOUX	0,00	355 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 565,00
	1503 CENTRE DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 143 734,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 143 734,00
	1604 SCHEMA ASSAINISSEMENT VITRY	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 206,00	0,00	73 206,00
	1605 SCHEMA ASSAINISSEMENT ST LEGER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 186,00	0,00	57 186,00
	1702 BALADES VERTES	0,00	85 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 200,00
	1703 ZONES D'ACTIVITES	0,00	830 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	830 000,00
	1801 VOIRIE 2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	562 000,00	0,00	562 000,00
	1802 DD DIGOIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1802 DD CHAROLLES	0,00	59 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 650,00
	1804 ECOLES DE MUSIQUE	0,00	702 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	702 000,00
	1805 CENTRES NAUTIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	49 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 961,00
	1806 SIEGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 579,00
	1807 PLUI	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
	1808 STADE D'ATHLETISME PLM	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
	Dépenses d'ordre	35 994,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 994,31
	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 994,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 994,31
	13911 Etat et établissements nationaux	6 515,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 515,66
	13912 Régions	4 563,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 563,83
	13913 Départements	12 057,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 057,20
	13918 Autres	820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820,00
	13931 Dotation d'équipement des territoires ruraux	12 037,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 037,62

RECETTES

	Total recettes d'investissement	853 321,29	5 668 239,95	0,00	0,00	165 713,11	878 807,31	0,00	114 870,00	0,00	144 272,24	56 400,00	7 891 623,00
	Recettes réelles	0,00	4 266 302,00	0,00	0,00	163 251,11	733 371,00	0,00	114 870,00	0,00	97 763,00	56 400,00	5 431 977,11
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	1 220 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 220 445,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	1 220 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 220 445,00
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 380 311,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380 311,00
	10222 F.C.T.V.A.	0,00	680 311,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680 311,00
	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
	13 Subventions d'investissement	0,00	1 110 174,00	0,00	0,00	0,00	87 535,00	0,00	114 870,00	0,00	19 523,00	56 400,00	1 388 502,00
	1311 Etat et établissements nationaux	0,00	632 011,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 870,00	0,00	0,00	56 400,00	803 281,00
	1312 Régions	0,00	194 813,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 813,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28171	Terrains	1 511,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 511,60
28172	Autres agencements et aménagements	1 552,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 552,21
281731	Bâtiments publics	2 226,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 226,32
281732	Immeubles de rapport	166,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166,00
281735	Installations générales, agencements, aménagements construits	1 955,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 955,33
281741	Const* sur sol d'autrui - Bâtiments publics	53 515,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 515,33
2817538	Autres réseaux	4 218,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 218,61
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	5 408,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 408,97
281764	Mobilier	676,38	0,00	0,00	0,00	527,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 203,38
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	2 430,46	0,00	0,00	0,00	538,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 968,46
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	29 023,44	0,00	0,00	0,00	0,00	1 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 292,44
28182	Matériel de transport	4 660,40	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 560,40
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	28 778,15	1 404,00	0,00	0,00	509,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 691,15
28184	Mobilier	9 664,01	0,00	0,00	0,00	448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295,00	0,00	10 411,01
28188	Autres immobilisations corporelles	38 608,79	1 284,00	0,00	0,00	440,00	4 523,00	0,00	0,00	0,00	14 902,24	0,00	59 958,03

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		1 006 235,70	22 906 094,05	0,00	17 855,00	110 282,00	656 056,31	287 956,00	67 730,00	37 700,00	885 251,94	13 900,00	25 999 071,00
Dépenses réelles		142 914,41	21 504 156,00	0,00	17 855,00	107 820,00	520 620,00	287 956,00	67 730,00	37 700,00	838 772,70	13 900,00	23 539 425,11
Charges à caractère général		0,00	1 357 484,00	0,00	17 855,00	89 370,00	440 000,00	256 100,00	67 730,00	11 700,00	813 145,00	13 900,00	3 067 285,00
60611	Eau et assainissement	0,00	10 900,00	0,00	0,00	6 800,00	78 200,00	500,00	2 000,00	0,00	1 500,00	0,00	100 000,00
60612	Energie - Électricité	0,00	25 000,00	0,00	0,00	10 700,00	95 800,00	5 000,00	5 100,00	0,00	8 400,00	0,00	150 000,00
60621	Combustibles	0,00	14 480,00	0,00	0,00	11 800,00	56 800,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	86 080,00
60622	Carburants	0,00	15 200,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	2 500,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	26 000,00
60623	Alimentation	0,00	500,00	0,00	0,00	200,00	16 600,00	0,00	20 250,00	0,00	0,00	0,00	37 550,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00
60632	Fournitures d'entretien	0,00	2 200,00	0,00	0,00	1 650,00	5 080,00	0,00	5 300,00	0,00	0,00	0,00	14 230,00
60633	Fournitures de petit équipement	0,00	9 350,00	0,00	0,00	2 300,00	14 000,00	750,00	2 700,00	0,00	900,00	0,00	30 000,00
60635	Fournitures de voirie	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	12 500,00
6064	Vêtements de travail	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	10 000,00	0,00	0,00	1 200,00	1 450,00	50,00	2 850,00	0,00	200,00	0,00	15 750,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	6 300,00	0,00	0,00	250,00	12 880,00	0,00	8 100,00	0,00	560,00	0,00	28 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	39 765,00	0,00	0,00	0,00	20 100,00	111 400,00	435,00	0,00	37 800,00	0,00	209 500,00
6132	Locations immobilières	0,00	15 000,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	29 600,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	49 300,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6135	Locations mobilières	0,00	23 050,00	0,00	0,00	2 920,00	5 180,00	100,00	0,00	0,00	750,00	0,00	32 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
61521	Terrains	0,00	6 822,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 122,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	61 660,00	0,00	0,00	3 850,00	22 950,00	200,00	100,00	0,00	6 800,00	0,00	95 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 150,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	681 450,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
61551	Matériel roulant	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	800,00	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	18 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	4 533,00	0,00	0,00	3 500,00	4 400,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	12 633,00
6156	Maintenance	0,00	43 900,00	0,00	0,00	6 900,00	11 100,00	870,00	1 530,00	0,00	10 600,00	0,00	75 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	81 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 700,00
617	Etudes et recherches	0,00	294 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	314 000,00
6182	Documentaion générale et technique	0,00	9 100,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	12 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	19 000,00	0,00	0,00	1 500,00	3 700,00	0,00	700,00	0,00	2 600,00	0,00	27 500,00
6188	Autres frais divers	0,00	2 030,00	0,00	0,00	0,00	3 050,00	6 000,00	0,00	0,00	920,00	0,00	12 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	21 800,00	0,00	0,00	110,00	930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6226	Honoraires	0,00	10 000,00	0,00	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	66 516,00	0,00	0,00	1 250,00	18 800,00	12 800,00	1 920,00	0,00	7 500,00	0,00	108 786,00
6228	Divers	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	8 200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	13 400,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
6233	Foires et expositions	0,00	61 086,00	0,00	0,00	400,00	3 500,00	5 400,00	45,00	0,00	3 000,00	0,00	73 431,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	3 600,00	0,00	0,00	2 750,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 550,00	60 000,00	450,00	0,00	0,00	0,00	86 856,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	5 510,00	0,00	0,00	1 900,00	1 410,00	30,00	5 150,00	0,00	600,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	0,00	7 500,00	0,00	0,00	2 050,00	500,00	1 000,00	0,00	0,00	600,00	5 400,00	20 000,00
6257	Réceptions	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 300,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	50 000,00	0,00	0,00	1 250,00	2 950,00	1 600,00	2 300,00	0,00	250,00	0,00	58 350,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 600,00	0,00	0,00	20,00	160,00	0,00	0,00	0,00	15,00	0,00	2 795,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	310 982,00	0,00	0,00	570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 552,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00	2 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	16 300,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
62878	A d autres organismes	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	5 040,00	0,00	0,00	3 100,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	660,00	0,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 290 900,00	0,00	0,00	17 000,00	500,00	10 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	4 326 900,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	10 000,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	43 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	1 815 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 815 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	55 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 700,00
64118	Autres indemnités	0,00	360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00
64131	Rémunérations	0,00	697 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	697 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6451	Cotisations à T.U.R.S.A.F.	0,00	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.J.C	0,00	162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	0,00	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	10 967 803,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 967 803,00
014	Atténuations de produits	0,00	10 967 803,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 967 803,00
739211	Attributions de compensation	0,00	10 535 871,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 535 871,00
739212	Donation de solidarité communautaire	0,00	21 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 100,00
739221	FNGIR	0,00	411 032,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	411 032,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	312 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	312 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	4 498 419,00	0,00	0,00	1 300,00	60 000,00	17 856,00	0,00	26 000,00	17 613,00	0,00	4 641 188,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ...	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	60 000,00	17 856,00	0,00	26 000,00	17 613,00	0,00	4 641 188,00
6531	Indemnités	0,00	203 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 000,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6532	Frais de mission	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6535	Formation	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6553	Service d'incendie	0,00	1 382 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 382 560,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
657341	Communes membres du GFP	0,00	421 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	421 600,00
657362	CCAS	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 613,00	0,00	70 000,00
657363	SPA	0,00	304 112,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 112,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	127 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 000,00
65888	Autres	0,00	1 861 647,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 861 647,00
66	Charges financières	142 914,41	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	14,70	0,00	142 945,11
66111	Intérêts réglés à l'échéance	138 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-9 065,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-9 065,59
666	Perles de change	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	27 550,00	0,00	0,00	150,00	20,00	4 000,00	0,00	0,00	14,70	0,00	34,70
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	350,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
Dépenses d'ordre		863 321,29	1 401 937,05	0,00	0,00	2 462,00	145 436,31	0,00	0,00	0,00	46 489,24	0,00	2 459 645,89
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 378 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 859,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 378 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 859,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	863 321,29	23 078,05	0,00	0,00	2 462,00	145 436,31	0,00	0,00	0,00	46 489,24	0,00	1 378 859,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporables et corporelles	863 321,29	23 078,05	0,00	0,00	2 462,00	145 436,31	0,00	0,00	0,00	46 489,24	0,00	1 080 786,89

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	Fonctions									TOTAL		
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement		8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		35 994,31	24 935 069,69	0,00	0,00	183 328,00	269 383,00	103 260,00	303 530,00	25 000,00	131 406,00	12 000,00	25 999 071,00
002	Recettes réelles	0,00	24 935 069,69	0,00	0,00	183 328,00	269 383,00	103 260,00	303 530,00	25 000,00	131 406,00	12 000,00	25 999 071,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	1 894 273,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 894 273,30
013	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	1 894 273,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 894 273,30
6419	Aténuations de charges	0,00	45 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 910,00
70	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	45 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 910,00
7062	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	75 197,00	0,00	0,00	139 545,00	176 550,00	61 480,00	72 130,00	0,00	11 850,00	0,00	536 532,00
70631	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	106 600,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 200,00
70632	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 100,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 550,00
70668	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	72 130,00	0,00	0,00	0,00	72 530,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 060,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
70878	par d'autres redevables	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	0,00	25 197,00	0,00	0,00	30 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	64 042,00
73	Impôts et taxes	0,00	20 472 546,00	0,00	0,00	2 100,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	3 650,00	0,00	18 250,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	15 966 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 472 546,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	1 384 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 966 925,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	557 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 384 371,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	240 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	557 226,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	100 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 304,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	0,00	360 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 449,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	1 861 647,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 624,00
7364	Prélèvement sur les produits des Jeux	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 861 647,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	2 396 894,00	0,00	0,00	43 783,00	92 552,00	39 700,00	231 500,00	25 000,00	119 756,00	0,00	1 000,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	682 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 949 186,00
74125	Dotation de compensation des groupements de communes	0,00	1 313 259,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	682 554,00
744	FCVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 313 259,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 756,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 756,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	40 783,00	5 900,00	29 100,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 000,00	25 000,00	0,00	0,00	347 553,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnell	0,00	2 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 284,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	542,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	542,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncié	0,00	121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	0,00	398 134,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 134,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	35 250,00	0,00	0,00	0,00	280,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	49 630,00
752	Revenus des immeubles	0,00	35 250,00	0,00	0,00	0,00	280,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	49 630,00
77	Produits exceptionnels	0,00	14 999,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 999,39
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	4 999,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 999,39
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Recettes d'ordre		35 994,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 994,31
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 994,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 994,31
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	35 994,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 994,31

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

2018

BP

IV - ANNEXES

IV

A1.1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	0 Services généraux des administrations	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	22 906 093,05	1 006 235,70	23 912 328,75
Dépenses de l'exercice	22 906 093,05	1 006 235,70	23 912 328,75
011 Charges à caractère général	1 357 484,00	0,00	1 357 484,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	4 290 900,00	0,00	4 290 900,00
014 Atténuations de produits	10 967 803,00	0,00	10 967 803,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	312 000,00	0,00	312 000,00
023 Virement à la section d'investissement	1 378 859,00	0,00	1 378 859,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 078,05	863 321,29	886 399,34
65 Autres charges de gestion courante	4 498 419,00	0,00	4 498 419,00
66 Charges financières	0,00	142 914,41	142 914,41
67 Charges exceptionnelles	27 550,00	0,00	27 550,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	50 000,00	0,00	50 000,00
RECETTES TOTALES (2)	24 935 069,69	35 994,31	24 971 064,00
Recettes de l'exercice	23 040 796,39	35 994,31	23 076 790,70
013 Atténuations de charges	45 910,00	0,00	45 910,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	35 994,31	35 994,31
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 197,00	0,00	75 197,00
73 Impôts et taxes	20 472 546,00	0,00	20 472 546,00
74 Dotations, subventions et participations	2 396 894,00	0,00	2 396 894,00
75 Autres produits de gestion courante	35 250,00	0,00	35 250,00
77 Produits exceptionnels	14 999,39	0,00	14 999,39
Restes à réaliser - reports	1 894 273,30	0,00	1 894 273,30
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	1 894 273,30	0,00	1 894 273,30

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2018
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL FONCTIONNEMENT			
		IV	
		A1.1	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	17 856,00	17 856,00
Dépenses de l'exercice	17 856,00	17 856,00
011 Charges à caractère général	17 856,00	17 856,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 25	
	252 Transports scolaires	
DEPENSES TOTALES (2)	17 856,00	
Dépenses de l'exercice	17 856,00	
011 Charges à caractère général	17 856,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	3 Culture	Total
DEPENSES TOTALES (2)	110 282,00	110 282,00
Dépenses de l'exercice	110 282,00	110 282,00
Dépenses à caractère général	89 370,00	89 370,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	17 000,00	17 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 462,00	2 462,00
65 Autres charges de gestion courante	1 300,00	1 300,00
67 Charges exceptionnelles	150,00	150,00
RECETTES TOTALES (2)	183 328,00	183 328,00
Recettes de l'exercice	183 328,00	183 328,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	139 545,00	139 545,00
74 Dotalions, subventions et participations	43 783,00	43 783,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

2018

BP

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	4		Total
	Sport et jeunesse	42 Jeunesse	
DEPENSES TOTALES (2)	665 624,31	432,00	666 056,31
Dépenses de l'exercice	665 624,31	432,00	666 056,31
Dépenses de caractère général	440 000,00	0,00	440 000,00
011 Charges à caractère général	600,00	0,00	600,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	145 004,31	432,00	145 436,31
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00	0,00	80 000,00
65 Autres charges de gestion courante	20,00	0,00	20,00
66 Charges financières	269 383,00	0,00	269 383,00
RECETTES TOTALES (2)	269 383,00	0,00	269 383,00
Recettes de l'exercice	269 383,00	0,00	269 383,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	176 550,00	0,00	176 550,00
74 Dotations, subventions et participations	92 553,00	0,00	92 553,00
75 Autres produits de gestion courante	280,00	0,00	280,00

Sous-fonction 42	
421	
Centres de loisirs	
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	432,00
Dépenses de l'exercice	432,00
011 Charges à caractère général	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	432,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00
66 Charges financières	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	5 Interventions sociales et santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	287 956,00	287 956,00
Dépenses de l'exercice	287 956,00	287 956,00
011 Charges à caractère général	286 100,00	256 100,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00	10 000,00
65 Autres charges de gestion courante	17 856,00	17 856,00
67 Charges exceptionnelles	4 000,00	4 000,00
RECETTES TOTALES (2)	103 260,00	103 260,00
Recettes de l'exercice	103 260,00	103 260,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	61 460,00	61 460,00
74 Dotations, subventions et participations	39 700,00	39 700,00
75 Autres produits de gestion courante	2 100,00	2 100,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialité).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	6 Famille	Total
DEPENSES TOTALES (2)	67 730,00	67 730,00
Dépenses de l'exercice	67 730,00	67 730,00
011 Charges à caractère général	67 730,00	67 730,00
RECETTES TOTALES (2)	303 630,00	303 630,00
Recettes de l'exercice	303 630,00	303 630,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	72 130,00	72 130,00
74 Dotations, subventions et participations	231 500,00	231 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2018
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		
A1.1		

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	7 Logement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	37 700,00	37 700,00
Dépenses de l'exercice	37 700,00	37 700,00
011 Charges à caractère général	11 700,00	11 700,00
65 Autres charges de gestion courante	26 000,00	26 000,00
RECETTES TOTALES (2)	25 000,00	25 000,00
Recettes de l'exercice	25 000,00	25 000,00
74 Dotations, subventions et participations	25 000,00	25 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

2018

BP

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	8 Aménagement et services urbains,	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	882 312,94	2 949,00	885 261,94
Dépenses de l'exercice	882 312,94	2 949,00	885 261,94
011 Charges à caractère général	813 145,00	0,00	813 145,00
042 Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00	0,00	8 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 540,24	2 949,00	46 489,24
65 Autres charges de gestion courante	17 613,00	0,00	17 613,00
66 Charges financières	14,70	0,00	14,70
RECETTES TOTALES (2)	131 406,00	0,00	131 406,00
Recettes de l'exercice	131 406,00	0,00	131 406,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	11 650,00	0,00	11 650,00
74 Dotations, subventions et participations	119 756,00	0,00	119 756,00

Sous-fonction 81	
816	
Autres réseaux et services divers	
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	2 949,00
Dépenses de l'exercice	2 949,00
011 Charges à caractère général	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 949,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00
66 Charges financières	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	9		Total
	Action économique		
DEPENSES TOTALES (2)	13 900,00		13 900,00
Dépenses de l'exercice	13 900,00		13 900,00
011 Charges à caractère général	13 900,00		13 900,00
RECETTES TOTALES (2)	12 000,00		12 000,00
Recettes de l'exercice	12 000,00		12 000,00
75 Autres produits de gestion courante	12 000,00		12 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	0 Services généraux des administrations publiques locales	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	5 093 396,69	35 994,31	5 129 391,00
Non individualisées en opérations	3 935 208,69	35 994,31	3 971 203,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	2 058 558,69	35 994,31	2 094 553,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	92 669,69	0,00	92 669,69
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	35 994,31	35 994,31
20 Immobilisations incorporelles	861 000,00	0,00	861 000,00
204 Subventions d'équipement versées	7 200,00	0,00	7 200,00
21 Immobilisations corporelles	705 750,00	0,00	705 750,00
26 Participations et créances rattachées à des	204 439,00	0,00	204 439,00
27 Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	5 000,00
N° Opérations	1 876 650,00	0,00	1 876 650,00
1802 DD DIGOIN	59 650,00	0,00	59 650,00
1803 DD CHAROLLES	63 780,00	0,00	63 780,00
1808 STADE D'ATHLETISME PLM	240 000,00	0,00	240 000,00
1703 ZONES D'ACTIVITES	830 000,00	0,00	830 000,00
1803 DD CHAROLLES	638 220,00	0,00	638 220,00
1806 SIEGE	45 000,00	0,00	45 000,00
Restes à réaliser - reports	1 158 188,00	0,00	1 158 188,00
Non individualisées en opérations	717 423,00	0,00	717 423,00
20 Immobilisations incorporelles	15 360,00	0,00	15 360,00
21 Immobilisations corporelles	540 000,00	0,00	540 000,00
N° Opérations	162 063,00	0,00	162 063,00
1702 BALADES VERTES	440 765,00	0,00	440 765,00
107 DEPLACEMENTS DOUX	85 200,00	0,00	85 200,00
RECETTES TOTALES (2)	5 668 239,05	863 321,29	6 531 560,34
Recettes de l'exercice	3 317 934,05	863 321,29	4 181 255,34
Non affectées aux opérations	3 262 562,05	863 321,29	4 125 883,34
021 Virement de la section de fonctionnemen	1 378 859,00	0,00	1 378 859,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	23 078,05	863 321,29	886 399,34
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondront à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	0 Services généraux des administrations publiques locales	01 Opérations non ventilables	Total
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	60 625,00	0,00	60 625,00
16 Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	500 000,00
Affectées aux opérations	55 372,00	0,00	55 372,00
1808 STADE D'ATHLETISME PLM	55 372,00	0,00	55 372,00
Restes à réaliser - reports	2 350 305,00	0,00	2 350 305,00
Non affectées aux opérations	2 350 305,00	0,00	2 350 305,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	1 220 445,00	0,00	1 220 445,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	80 311,00	0,00	80 311,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	1 049 549,00	0,00	1 049 549,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes à réaliser ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	3 Culture	Total
DEPENSES TOTALES (2)	348 309,00	348 309,00
Dépenses de l'exercice	188 961,00	188 961,00
N° Opérations	188 961,00	188 961,00
1804 ECOLES DE MUSIQUE	2 400,00	2 400,00
1804 ECOLES DE MUSIQUE	38 561,00	38 561,00
106 DOCK 713	148 000,00	148 000,00
Restes à réaliser - reports	159 348,00	159 348,00
N° Opérations	159 348,00	159 348,00
106 DOCK 713	159 348,00	159 348,00
RECETTES TOTALES (2)	165 713,11	165 713,11
Recettes de l'exercice	165 713,11	165 713,11
Non affectées aux opérations	2 462,00	2 462,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 462,00	2 462,00
Affectées aux opérations	163 251,11	163 251,11
106 DOCK 713	163 251,11	163 251,11

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	4 Sport et jeunesse	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 329 409,00	0,00	1 329 409,00
Dépenses de l'exercice	495 434,00	0,00	495 434,00
Non individualisées en opérations	73 855,00	0,00	73 855,00
21 Immobilisations corporelles	73 855,00	0,00	73 855,00
N° Opérations	421 579,00	0,00	421 579,00
1503 CENTRE DE LOISIRS	350 000,00	0,00	350 000,00
1805 CENTRES NAUTIQUES	71 579,00	0,00	71 579,00
Restes à réaliser - reports	833 975,00	0,00	833 975,00
Non individualisées en opérations	40 241,00	0,00	40 241,00
21 Immobilisations corporelles	40 241,00	0,00	40 241,00
N° Opérations	793 734,00	0,00	793 734,00
1503 CENTRE DE LOISIRS	26 479,00	0,00	26 479,00
1503 CENTRE DE LOISIRS	767 255,00	0,00	767 255,00
RECETTES TOTALES (2)	878 375,31	432,00	878 807,31
Recettes de l'exercice	365 215,31	432,00	365 647,31
Non affectées aux opérations	175 004,31	432,00	175 436,31
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	145 004,31	432,00	145 436,31
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	30 000,00	0,00	30 000,00
Affectées aux opérations	190 211,00	0,00	190 211,00
1503 CENTRE DE LOISIRS	190 211,00	0,00	190 211,00
Restes à réaliser - reports	513 160,00	0,00	513 160,00
Non affectées aux opérations	57 535,00	0,00	57 535,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	57 535,00	0,00	57 535,00
Affectées aux opérations	455 625,00	0,00	455 625,00
1503 CENTRE DE LOISIRS	455 625,00	0,00	455 625,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1.2

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

Sous-fonction 42	
421	
Centres de loisirs	
DEPENSES TOTALES (2)	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00
Non individualisées en opérations	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
N° Opérations	0,00
1503 CENTRE DE LOISIRS	0,00
1805 CENTRES NAUTIQUES	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non individualisées en opérations	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
N° Opérations	0,00
1503 CENTRE DE LOISIRS	0,00
1503 CENTRE DE LOISIRS	0,00
RECETTES TOTALES (2)	432,00
Recettes de l'exercice	432,00
Non affectées aux opérations	432,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	432,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
Affectées aux opérations	0,00
1503 CENTRE DE LOISIRS	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
Affectées aux opérations	0,00
1503 CENTRE DE LOISIRS	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	5 Interventions sociales et santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	13 210,00	13 210,00
Dépenses de l'exercice	13 210,00	13 210,00
Non individualisées en opérations	13 210,00	13 210,00
21 Immobilisations corporelles	11 210,00	11 210,00
27 Autres immobilisations financières	2 000,00	2 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	6 Famille	Total
DEPENSES TOTALES (2)	30 828,00	30 828,00
Dépenses de l'exercice	30 828,00	30 828,00
Non individualisées en opérations	30 828,00	30 828,00
21 Immobilisations corporelles	30 828,00	30 828,00
RECETTES TOTALES (2)	114 870,00	114 870,00
Recettes de l'exercice	114 870,00	114 870,00
Non affectées aux opérations	114 870,00	114 870,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	114 870,00	114 870,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondront à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaitront à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	8 Aménagement et services urbains, environnement	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	957 836,00	0,00	957 836,00
Dépenses de l'exercice	819 404,00	0,00	819 404,00
Non individualisées en opérations	157 404,00	0,00	157 404,00
20 Immobilisations incorporelles	112 904,00	0,00	112 904,00
204 Subventions d'équipement versées	30 000,00	0,00	30 000,00
21 Immobilisations corporelles	14 500,00	0,00	14 500,00
N° Opérations	662 000,00	0,00	662 000,00
1807 PLUI	100 000,00	0,00	100 000,00
1801 VOIRIE 2018	562 000,00	0,00	562 000,00
Restes à réaliser - reports	138 432,00	0,00	138 432,00
Non individualisées en opérations	8 040,00	0,00	8 040,00
20 Immobilisations incorporelles	8 040,00	0,00	8 040,00
N° Opérations	130 392,00	0,00	130 392,00
1604 SCHEMA ASSAINISSEMENT VITRY	73 206,00	0,00	73 206,00
1605 SCHEMA ASSAINISSEMENT ST LEGER	57 186,00	0,00	57 186,00
RECETTES TOTALES (2)	141 323,24	2 949,00	144 272,24
Recettes de l'exercice	43 540,24	2 949,00	46 489,24
Non affectées aux opérations	43 540,24	2 949,00	46 489,24
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	43 540,24	2 949,00	46 489,24
Restes à réaliser - reports	97 783,00	0,00	97 783,00
Non affectées aux opérations	19 523,00	0,00	19 523,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	19 523,00	0,00	19 523,00
Affectées aux opérations	78 260,00	0,00	78 260,00
1604 SCHEMA ASSAINISSEMENT VITRY	45 260,00	0,00	45 260,00
1605 SCHEMA ASSAINISSEMENT ST LEGER	33 000,00	0,00	33 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 81	
816	Autres réseaux et services divers
DEPENSES TOTALES (2)	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00
Non individualisées en opérations	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
N° Opérations	0,00
1807 PLUJ	0,00
1801 VOIRIE 2018	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non individualisées en opérations	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00
N° Opérations	0,00
1604 SCHEMA ASSAINISSEMENT VITRY	0,00
1605 SCHEMA ASSAINISSEMENT ST LEGER	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	2 949,00
Non affectées aux opérations	2 949,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 949,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
Affectées aux opérations	0,00
1604 SCHEMA ASSAINISSEMENT VITRY	0,00
1605 SCHEMA ASSAINISSEMENT ST LEGER	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2018
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	9 Action économique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	82 640,00	82 640,00
Dépenses de l'exercice	82 640,00	82 640,00
Non individualisées en opérations	82 640,00	82 640,00
21 Immobilisations corporelles	82 640,00	82 640,00
RECETTES TOTALES (2)	56 400,00	56 400,00
Recettes de l'exercice	56 400,00	56 400,00
Non affectées aux opérations	56 400,00	56 400,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	56 400,00	56 400,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

IV
A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB990071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers														
(Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					11 093 808,75									
3420912	CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE	22/07/1999		25/01/2001	10 625 095,94		EURIBOR	4,12	2,91556		A	P	N	A-1
5013253701A001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/10/1999		15/06/2001	365 877,64	R								
07065771	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE	30/12/2005		30/12/2006	533 571,56	F		3,24	3,02887		A	X	N	A-1
3451763	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	10/10/2005		25/01/2006	313 114,00	F		3,4	3,4		A	C	N	A-1
3493041	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	11/07/2007		05/01/2008	200 000,00	F		3,07	3,07		T	X	N	A-1
3524753	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	09/11/2009		25/02/2010	200 000,00	F		4,51	4,51		A	X	N	A-1
517159	DEXIA CLF	12/01/2009		01/01/2010	200 000,00	F		3,52	3,52		T	X	N	A-1
8714492	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	07/10/2010		25/02/2011	21 566,92	F		4,63	4,5469		A	X	N	A-1
000008218765	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	11/03/2011		12/07/2011	180 000,00	F		3,79	3,79		T	X	N	A-1
997726	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	30/11/2011		29/02/2012	50 000,00	F		4,11	5,6372		A	X	N	A-1
9304982	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	01/01/2013		25/01/2014	100 000,00	F		3,41	3,35693		A	X	N	A-1
1479407	CREDIT AGRICOLE	11/02/2014		01/09/2014	200 000,00	F		3,0	3,04065		S	C	N	A-1
9248911	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	01/01/2014		25/01/2014	750 000,00	F		2,77	2,55662		T	C	N	A-1
9556666	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	15/07/2015		15/10/2015	560 000,00	F		1,56	1,63963		T	C	N	A-1
9673438	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	15/12/2015		25/02/2016	180 000,00	F		2,25	2,24991		A	X	O	A-1
C05990	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	15/06/2015		15/09/2015	2 184 540,00	F		1,77	1,85531		T	C	N	A-1
514995	DEXIA CLF	31/12/2016		01/02/2017	46 502,39	F		2,75	2,8409		T	X	N	A-1
514997	DEXIA CLF	31/12/2016		01/02/2017	53 145,70	F		2,75	2,8409		T	X	N	A-1
515507CDC	CDC DUON	22/09/2016		22/09/2017	400 000,00	F		0,0	0,0		A	C	N	A-1
9919191	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	24/10/2016		05/02/2017	430 000,00	F		1,04	1,04		A	X	O	A-1
1027807375	CREDIT MUTUEL	01/01/2017		31/07/2017	327 777,75	F		1,75	1,70143		T	X	N	A-1

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
								(5)	(5)					
9982561	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	26/07/2017		25/01/2018	2 399 000,00 F			1,16	1,16		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					458 713,81									
CHF227637	CREDIT LOCAL DE FRANCE	23/12/2004		01/04/2005	458 713,81 F			2,25	3,49021		T	X	N	A-1
Total général					11 063 905,75									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour *in fine* ; X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)				7 604 475,82						854 086,94	130 529,01	0,00	30 209,38
3420912		0,00		7 525 491,15						819 468,51	124 372,90	0,00	29 969,82
5013253701A001	N	0,00		57 874,75	3,00	R	EURIBOR	2,91595	19 291,56	58,09	0,00	3,29	
07065771	N	0,00		103 234,10	2,42	F		3,02887	33 320,11	0,00	0,00	0,00	
3451783	N	0,00		83 497,03	2,92	F		3,4	41 748,54	4 966,07	0,00	3,94	
3493041	N	0,00		30 975,05	2,75	F		3,07	10 011,03	836,41	0,00	117,99	
3524753	N	0,00		79 139,87	4,00	F		4,51	14 463,21	3 569,21	0,00	2 894,51	
517159	N	0,00		76 473,05	3,83	F		3,52	18 097,58	2 524,50	0,00	211,32	
8714492	N	0,00		9 820,21	4,00	F		4,65469	1 790,38	454,66	0,00	371,78	
00000218765	N	0,00		320 906,95	2,08	F		2,45023	104 358,75	7 991,32	0,00	4 583,87	
997726	N	0,00		128 537,45	11,25	F		3,79	9 098,08	4 743,26	0,00	993,37	
9304982	N	0,00		21 774,25	3,08	F		5,83572	5 119,23	894,92	0,00	576,14	
1479407	N	0,00		69 072,96	7,00	F		3,35693	7 655,40	2 355,39	0,00	1 954,72	
9248911	N	0,00		141 866,89	8,17	F		3,04095	16 666,66	4 125,00	0,00	1 250,00	
9595686	N	0,00		450 000,00	5,75	F		2,95892	75 000,00	11 685,94	0,00	1 804,38	
9673438	N	0,00		402 500,00	5,50	F		1,63963	70 000,00	5 869,50	0,00	1 095,03	
C05990	N	0,00		165 893,70	22,08	F		2,24991	5 885,80	3 732,61	0,00	3 065,89	
514995	N	0,00		1 794 444,00	11,42	F		1,86531	156 038,00	31 318,59	0,00	1 260,24	
514997	N	0,00		42 024,33	8,08	F		2,88408	4 502,48	1 108,48	0,00	171,52	
5153507CDC	N	0,00		48 027,93	8,08	F		2,88408	5 259,98	1 266,82	0,00	196,02	
9819181	N	0,00		373 333,33	13,67	F		0,0	26 666,67	0,00	0,00	0,00	
1027807375	N	0,00		407 025,88	18,08	F		1,04	19 486,36	4 233,07	0,00	3 649,76	
9982561	N	0,00		320 240,01	17,75	F		1,70143	15 274,32	5 504,32	0,00	904,30	
1643 Emprunts en devises (total)	N	0,00		2 399 000,00	14,75	F		1,16	159 833,32	27 132,70	0,00	4 761,75	
CHF227637	N	0,00		78 984,67	2,00	F		3,49021	34 618,43	6 156,11	0,00	249,56	
Total général		0,00		7 604 475,82					854 086,94	130 529,01	0,00	30 209,38	

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP **2018**

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A2.2

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « délai des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire COCB 015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau et la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66-111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	7 604 475,82					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, collar, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IDCBI015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

Voir délibération 2017-287 du 18/12/2017 pages 75-1 à 75-4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Le dix-huit décembre deux mille dix-sept, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni à la Salle des fêtes de Digoin, sous la présidence de Monsieur Fabien GENET, suivant convocation en date du huit décembre deux mille dix-sept affichée le même jour.

Délibération n° 2017-287 – FINANCES CHOIX DU MODE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS (budget principal de la Communauté de Communes du Grand Charolais, et budgets annexes : Déchets Ménagers, SPANC, Maison de Santé, Barberèche, CIAS)

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater le montant de la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler. Il est calculé pour chaque catégorie d'immobilisations, au prorata du temps prévisible d'utilisation. Un tableau d'amortissement est établi, il sert à déterminer le montant des dotations à inscrire au budget.

L'amortissement concerne les immobilisations corporelles et incorporelles inscrites au bilan.

La procédure d'amortissement est une opération d'ordre budgétaire qui nécessite l'inscription au budget primitif d'une dépense de fonctionnement au chapitre 042, article 68 «dotations aux amortissements et provisions » et d'une recette, du même montant en recette d'investissement, au chapitre 040, articles 28 « amortissement des immobilisations »

Le calcul des amortissements est effectué en mode linéaire à compter de l'exercice suivant l'acquisition. Il est calculé sur le montant TTC du bien (ou HT si le bien est affecté à un service assujéti à la TVA).

Conformément à l'article R.2321-1 du CGCT, constituent des dépenses obligatoires pour les communes, les groupements, les dotations aux amortissements des immobilisations suivantes :

- les immobilisations incorporelles enregistrées sur les comptes :
 - 202 « Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre »,
 - 2031 « Frais d'études » (non suivis de réalisation),
 - 2032 « Frais de recherche et de développement »,
 - 2033 « Frais d'insertion » (non suivis de réalisation),
 - 204 « Subventions d'équipement versées »,
 - 205 « Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires »,
 - 208 « Autres immobilisations incorporelles ».
- les immobilisations corporelles enregistrées sur les comptes :
 - 2156 Matériel et outillage d'incendie et de défense civile,
 - 2157 Matériel et outillage de voirie,
 - 2158 autres installations, matériel et outillage technique,
 - 218 autres immobilisations corporelles.
- les biens immeubles productifs de revenus, y compris les immobilisations remises en location ou mises à disposition d'un tiers privé contre paiement d'un droit d'usage sous réserve qu'ils ne soient pas affectés directement ou indirectement à l'usage du public ou à un service public administratif. Sont donc amortissables à ce titre les biens enregistrés sur les comptes : 2114, 2132, 2142.
- A l'exception des plantations d'arbres et d'arbustes, les agencements et aménagements de terrains ne sont pas amortissables.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

- Les immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition ou d'une affectation (soit les comptes 217 et 22) doivent être amorties dans les mêmes cas que les immobilisations détenues en propre, c'est-à-dire lorsqu'elles sont inscrites dans les subdivisions correspondantes des comptes cités ci-dessus. Donc immobilisations des comptes 217 obligatoirement amortissables si comptes suivants : 21714, 21721, 21757, 21758, 2178.

L'assemblée délibérante est libre de décider d'étendre l'amortissement budgétaire à d'autres catégories de biens.

Durées d'amortissement :

Les durées présentées par l'instruction M14 ne sont qu'indicatives sauf cas suivants où elles s'imposent obligatoirement :

- frais études, élaboration doc urbanisme : 10 ans
- frais d'études suivis de réalisation : maxi de 5 ans
- frais de recherche et de développement : maxi 5 ans
- subventions d'équipement versées : maxi 5 ans si elles financent des biens mobiliers et maxi 15 ans pour des biens immobiliers.

L'assemblée peut modifier les durées d'amortissement fixées, mais les nouvelles durées retenues ne sont applicables qu'aux biens acquis postérieurement à la délibération. Tout plan d'amortissement commencé doit être poursuivi jusqu'à son terme.

Les biens dits de faible valeur acquis pour un montant inférieur à un seuil déterminé par la collectivité qui sont comptabilisés en section d'investissement peuvent s'amortir en une année (article R.2321-1 du CGCT).

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable du Bureau exécutif du 7 décembre 2017,
Vu l'avis favorable du conseil des maires du 11 décembre 2017,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DECIDE

- ↳ de fixer la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles comme précisé dans le tableau ci-après :

Libellé	Durée retenue
Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre (10 ans)	10
Frais d'études, (non suivi de travaux) (maxi 5 ans)	5 ans maxi
Frais de recherche et de développement (maxi 5 ans)	5 ans maxi
Subventions d'équipement versées pour financier des biens mobiliers (maxi 5 ans)	5
Subventions d'équipement versées pour financier des biens immobiliers (maxi 15 ans)	15

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

Libellé	Durée retenue
Concessions et droits similaires, licences, marques	2
Autres immobilisations incorporelles	10
Plantations d'arbres et d'arbustes	15
Installations matériels et outillages techniques	10
Installations générales, agencements et aménagement divers	10
Matériels de transports	5
Matériels de bureau	2
Matériels informatiques	10
Mobiliers	10
Autres immobilisations corporelles	15
Autres constructions	15
Installations générales, agencements et aménagement des constructions	15
bâtiments publics	15
Immeuble de rapport	20
Construction sur sol d'autrui – immeuble de rapport	20
Constructions sur sol d'autrui -	15
Réseaux de voirie	20
Installations de voirie	20
Réseaux d'adduction d'eau	50
Réseaux d'assainissement	50
Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	10

- ↳ de préciser que les subventions qui financent les biens s'amortissent sur la même durée d'amortissement du bien,
- ↳ de fixer à 1000 € le seuil en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur une durée de un an,
- ↳ de préciser que l'amortissement du bien débutera l'année N+1 de celle de l'acquisition,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 75 **Secrétariat de séance assuré par : Frédéric COUTO**
Membres présents à la séance : 61 **Votants : 69**

Titulaires présents :

Président : Fabien GENET

Vice-présidents : André ACCARY, Noël PALLOT, Elisabeth PONSOT, Jean-Marc NESME, Magali DUCROISET, Jean PIRET, Gérald GORDAT, Bernard LAUGERE, Régis LAURENT, Gilles PERRETTE, Michel LASSOT, Patrick BOUILLON, Eric BRAZ, Jacky COMTE, Bernard JAILLOT.

Délégués communautaires : Louis ACCARY, Philomène BACCOT, Danielle BAUDIN, Yves BAYON, David BEME, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Annie BOISSARD, Georges BORDAT, Eric BRUN, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, André COTTIN, Frédéric COUTO, Jean-Bernard DESCHAMPS, Pascal DESCREAUX, Martine DESPLANS, Pierre DUCERF, Gérard DUCHET, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Paul FAROUZE, Nicole GEORGES, Gilles GUERIN, Joël GUYOT DE CAILA, François JOLY, Robert KLEINGAERTNER, Arnaud LABAUNE, Christian LAROCHE, Jean-Baptiste LEFORT, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Anne-Marie MAGNY, Daniel MELIN, Annie-France MONDELIN, Dominique NUGUE, Michel PELLIER, André RIBOULIN, Lolita RODRIGUEZ, Edith TERRIER, Daniel THERVILLE, Michel TRAVELY.


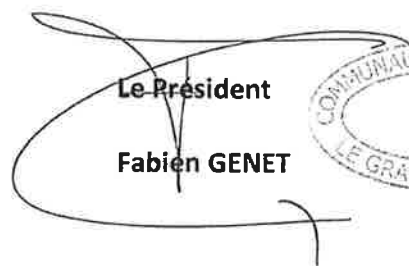
Suppléants présents : Régis GAUTHERON, Jean-Michel ROSSAT, Patrice MAILY.

Délégués ayant donné pouvoir : Laurence ROUVET à Bernard LAUGERE, Pascal RAMEAU à Bernard JAILLOT, Emmanuel REY à Maurice ROUGELET, Sylvianne BONNOT à Paul DUMONTET, Florence TERRIER à Jean-Baptiste LEFORT, Catherine CLERGUE à Jean-Marc NESME, Daniel GORDAT à Gilles PERRETTE, Amélie THURIN à Annie BOISSARD.

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) : Roger DURAND, Denise MEHU, Chewki MAHREZ, Patrick PAGES, Joël LAMBOEUF, Gérard LALLEMENT.

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 18 décembre 2017
Pour extrait conforme

Le Président
Fabien GENET



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 26/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/12/2017

Délibération n° 2017-287 du 18/12/2017
Page 4 sur 4

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
contentieux	50 000,00	09/04/2018	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		989 664,00	989 664,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		861 000,00	861 000,00
1641	Emprunts en euros	821 000,00	821 000,00
1643	Emprunts en devises	40 000,00	40 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		128 664,00	128 664,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	35 994,31	35 994,31
020	Dépenses imprévues (investissement)	92 669,69	92 669,69
020	Dépenses imprévues (investissement)	92 669,69	92 669,69

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	989 664,00	2 289 943,00	D001 0,00	3 279 607,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 099 856,89	III 3 099 856,89
Ressources propres externes de l'année (a)		640 211,00	640 211,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	600 000,00	600 000,00
138	Subventions d'investissement	40 211,00	40 211,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 459 645,89	2 459 645,89
28031	Amortissements des frais d'études	23 274,51	23 274,51
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	3 240,00	3 240,00
2804133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	13 722,00	13 722,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	86 789,74	86 789,74
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	146 102,69	146 102,69
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	173 333,34	173 333,34
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	12 333,33	12 333,33
28051	Concessions et droits similaires	9 132,72	9 132,72
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	225,73	225,73
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	24 306,27	24 306,27
281318	Autres bâtiments publics	217 595,59	217 595,59
28132	Immeubles de rapport	49 542,31	49 542,31
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	47 747,61	47 747,61
28138	Autres constructions	26 796,52	26 796,52
28152	Installations de voirie	2 969,64	2 969,64
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 968,18	1 968,18
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	149,00	149,00
281571	Matériel roulant	1 615,00	1 615,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 289,77	3 289,77
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	25 013,70	25 013,70
28171	Terrains	1 511,60	1 511,60
281728	Autres agencements et aménagements	1 552,21	1 552,21
281731	Bâtiments publics	2 226,32	2 226,32
281732	Immeubles de rapport	166,00	166,00
281735	Installations générales, agencements, aménagements construct°	1 955,33	1 955,33
281741	Const° sur sol d'autrui - Bâtiments publics	53 515,33	53 515,33
2817538	Autres réseaux	4 218,61	4 218,61
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	5 408,97	5 408,97
281784	Mobilier	1 203,38	1 203,38
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	2 968,46	2 968,46
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	30 292,44	30 292,44
28182	Matériel de transport	5 560,40	5 560,40
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	30 691,15	30 691,15
28184	Mobilier	10 411,01	10 411,01
28188	Autres immobilisations corporelles	59 958,03	59 958,03
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 378 859,00	1 378 859,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est volé ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 099 856.89	1 740 803.00	1 220 445.00	700 000,00	6 761 104,89

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 279 607,00
Ressources propres disponibles	IV	6 761 104,89
Solde	V = IV - II (6)	+ 3 481 497.89

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est volé ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)		RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
65	Autres charges de gestion courante	1 861 647,00	Recettes issues de la TEOM		1 861 647,00
65888	Autres	1 861 647,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et	1 861 647,00
			Dotations et participations reçues		
			Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
	Total des dépenses réelles	1 861 647,00		Total des recettes réelles	1 861 647,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	1 861 647,00		TOTAL GENERAL	1 861 647,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV
	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 984 615,95
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 984 615,95
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 24 068 803,39
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 4,09%

1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22	2,19	24,19	21,09	2	23,09
Attaché principal	A	3	0	3	3	0	3
Attaché Territorial	A	2	0	2	1	1	2
Secrétaire de Mairie	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 1° cl.	B	3	0,4	3,4	3,4	0	3,4
Rédacteur principal 2° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	4	0,5	4,5	3,5	1	4,5
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	3	0,49	3,49	3,49	0	3,49
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	4	0,8	4,8	4,7	0	4,7
FILIERE TECHNIQUE (c)		19	6,68	25,68	25,48	0	25,48
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Technicien ppal 2ème classe	B	1	0	1	0,8	0	0,8
Adjoint technique	C	8	4,87	12,87	12,87	0	12,87
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1	0,8	1,8	1,8	0	1,8
Adjoint technique ppal 2° cl	C	6	1,01	7,01	7,01	0	7,01
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		2	0,6	2,6	1,6	1	2,6
Educateur de jeunes enfants	B	1	0	1	0	1	1
Educateur ppal de jeunes enfants	B	1	0	1	1	0	1
Agent social ppal 2° classe	C	0	0,6	0,6	0,6	0	0,6
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0,56	1,56	1,56	0	1,56
Auxil. puériculture ppal 2° cl.	C	1	0,56	1,56	1,56	0	1,56
FILIERE SPORTIVE (g)		7	0,8	7,8	6,8	1	7,8

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS A TEMPS PARTIEL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conseiller Territorial des APS	A	1	0	0	1	1	0	1
Educateur APS	B	3	0,8	0	3,8	2,8	1	3,8
Educateur APS principal 1° cl.	B	3	0	0	3	3	0	3
FILIERE CULTURELLE (h)		5	5,46	0	10,46	9,96	0,5	10,46
Ass. Enseig. Artist. ppal 1°cl	B	4	4,96	0	8,96	8,96	0	8,96
Ass. Enseig. Artist. ppal 2°cl	B	1	0	0	1	1	0	1
Assistant enseign. artistique	B	0	0,5	0	0,5	0	0,5	0,5
FILIERE ANIMATION (i)		7	3,55	0	10,55	7,64	2,71	10,35
Animateur	B	1	0	0	1	0,8	0	0,8
Adjoint d'animation	C	6	2,65	0	8,65	5,94	2,71	8,65
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0	0,9	0	0,9	0,9	0	0,9
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		63	19,84	0	82,84	74,13	7,21	81,34

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché Territorial	A	ADM	635	0,00		CDD
Assistant enseign. artistique	B	CULT	389	0,00		CDI
Educateur de jeunes enfants	B	S	377	0,00		CDD
Educateur APS	B	SP	389	0,00		CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347	0,00		CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	347	0,00		CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	347	0,00		CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	347	0,00		CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				13 126,80		
Adjoint admi 2ème classe	N		347	0,00		CDD
Adjoint Administratif	N		356	0,00		CDI
Adjoint Administratif	N			13 126,80		CDD
Adjoint d'animation	N		347	0,00		CDD
Adjoint Technique	N		347	0,00		CDD
Adjoint Technique	N		407	0,00		CDD
Adjoint Technique	N		347	0,00		CDD
Adjoint Technique 2ème cl.	N		347	0,00		CDD
AEA principal de 2ème classe	N		377	0,00		CDD
As.d'Enseignement Artistique	N		377	0,00		CDD
As.d'Enseignement Artistique	N		366	0,00		CDD
Assis. d'Ens. Artistique	N		366	0,00		CDD
Assis. d'Ens. Artistique	N		366	0,00		CDI
Assis. d'Ens. Artistique	N		366	0,00		CDD
Assis. d'Ens. Artistique	N		366	0,00		CDD
Assis. d'Ens. Artistique	N		366	0,00		CDD
assistante d'accueil petite en	N		347	0,00		CDD
assistante d'accueil petite en	N		347	0,00		CDD
assistante d'accueil petite en	N		347	0,00		CDD
assistante d'accueil petite en	N		347	0,00		CDD
assistante d'accueil petite en	N		347	0,00		CDD

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Chargé de mission	N		406	0,00		CDD
Rédacteur	N		379	0,00		CDD
TOTAL GENERAL				13 126,80		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (preuser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
 Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
 Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
 - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
 - soit de la seule autonomie financière.
 Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	42 843 000,00	1,030	18,870	1,010	8 084 474,00	1,030
Taxe foncière sur les propriétés bâties	40 205 000,00	1,040	11,800	1,010	4 744 190,00	1,030
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	4 464 000,00	1,020	12,700	1,310	566 928,00	1,020
Cotisation foncière des entreprises	9 547 483,00	0,980	26,150	0,000	2 522 123,00	1,010
TOTAL	97 059 483,00	0,000			15 917 715,00	0,000

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Paray-le-Monial, le 09/04/2018
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 60
Nombre de suffrages exprimés : 73
VOTES : Pour : 73 dont 13 pouvoirs
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire,
A Paray-le-Monial, le 09/04/2018

Date de convocation : 30/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire

Titulaires présents :

Président : Fabien GENET

Vice-présidents : André ACCARY, Noël PALLOT, Elisabeth PONSOT, Jean-Marc NESME, Magali DUCROISET, Bernard LAUGERE, Régis LAURENT, Gilles PERRETTE, Michel LASSOT, Patrick BOUILLON, Eric BRAZ, Jacky COMTE, Bernard JAILLLOT.

Délégués communautaires : Louis ACCARY, Philomène BACCOT, Danielle BAUDIN, Yves BAYON, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Annie BOISSARD, Sylvianne BONNOT, Georges BORDAT, Eric BRUN, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, André COTTIN, Pascal DESCREAUX, Martine DESPLANS, Pierre DUCERF, Gérard DUCHET, Paul DUMONTET, Roger DURAND, Paul FAROUZE, François FORET, Nicole GEORGES, Daniel GORDAT, Gilles GUERIN, François JOLY, Robert KLEINGAERTNER, Gérard LALLEMENT, Nicolas LORTON, Denise MEHU, Daniel MELIN, Annie-France MONDELIN, Dominique NUGUE, Michel PELLIER, Pascal RAMEAU, André RIBOULIN, Edith TERRIER, Florence TERRIER, Daniel THERVILLE, Amélie THURIN, Michel TRAVELY.

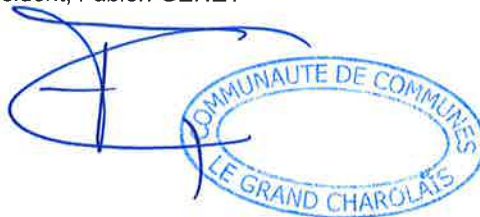
Suppléants présents : Jean-Michel ROSSAT, Gérard BOUTIN, Michelle BONNOT, Patrice MAILLY, Maurice ROUGELET, Florence DE CHANAY.

Délégués ayant donné pouvoir : Jean PIRET à Elisabeth PONSOT, Gérald GORDAT à Pierre BERTHIER, David BEME à Pascal DESCREAUX, Lolita RODRIGUEZ à Chantal CHAPPUIS, Frédéric COUTO à Fabien GENET, Laurence ROUVET à Bernard LAUGERE, Anne-Marie MAGNY à Philomène BACCOT, Emmanuel REY à Sylvianne BONNOT, Jean-Baptiste LEFORT à Florence TERRIER, Arnaud LABAUNE à Michel TRAVELY, Jean-Bernard DESCHAMPS à Pierre DUCERF, Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Joël LAMBOEUF à Jean-Michel ROSSAT.

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) : Catherine CLERGUE, Chewki MAHREZ.

Page de signatures des élus annexée

Le Président, *Fabien GENET*



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/18 et de la publication le

Référence accusé : 713-18042018-200071884

A Paray-le-Monial, le 18/04/18

Le Président

9€

Fabien GENET



CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 AVRIL 2018


Vote du Budget Primitif 2018 – Budget principal

Date de convocation : 30/03/2018

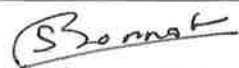

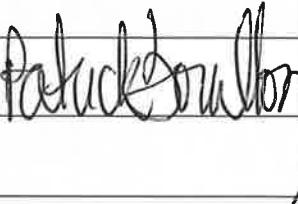

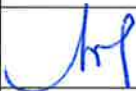

Nombre de conseillers en exercice : 75






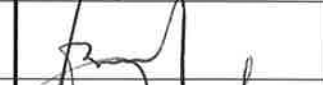


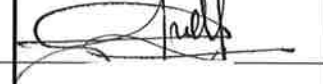




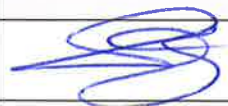
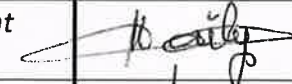

Nombre de présents : 60 + 13 jours in




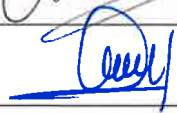

Nombre d'absents : 2


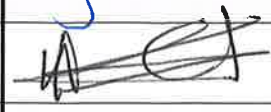
COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature	
BALLORE	Paul	DUMONTET	Maire - Délégué titulaire		
	Paul	JUSSEAU	Délégué Suppléant		
BARON	Noël	PALLOT	Maire – 2 ^{ème} VP		
	Philippe	BALLIGAND	Délégué Suppléant		
BEAUBERY	Gérard	DUCHET	Maire - Délégué titulaire		
	Gérard	AUPOIL	Délégué Suppléant		
CHAMPLECY	Martine	DESPLANS	Maire - Délégué titulaire		
	Didier	BOUILLOT	Délégué Suppléant		
CHANGY	Daniel	BERAUD	Maire Délégué titulaire		
	André	JARRIER	Délégué Suppléant		
CHAROLLES	Pierre	BERTHIER	Maire - Délégué titulaire		
	Gérald	GORDAT	7 ^{ème} VP		
	Eric	BRUN	Délégué		
	Edith	TERRIER	Déléguée		
CHASSENARD	Michel	LASSOT	Maire – 11 ^{ème} VP		
	Daniel	PALLOT	Délégué Suppléant		
COULANGES	Daniel	MELIN	Maire - Délégué titulaire		
	Didier	NAVETAT	Délégué Suppléant		

COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature
DIGOIN	Fabien	GENET	Président	
	Magali	DUCROISSET	5 ^{ème} VP	
	Bernard	LAUGERE	8 ^{ème} VP	
	Chantal	CHAPPUIS	Déléguée	
	David	BEME	Délégué	
	Lolita	RODRIGUEZ	Déléguée	
	Yves	BAYON	Délégué	
	Nicole	GEORGES	Déléguée	
	Frédéric	COUTO	Délégué	
	Laurence	ROUVET	Déléguée	
	Pascal	DESCREAU	Délégué	
	Philomène	BACCOT	Déléguée	
Anne-Marie	MAGNY	Déléguée		
FONTENAY	Hubert	BURTIN	Maire - Délégué titulaire	
	Marie-Claude	FOREST	Déléguée Suppléante	
GRANDVAUX	Jean-Yves	BICHET	Maire - Délégué titulaire	
	Jean-Michel	ROSSAT	Délégué Suppléant	
HAUTEFOND	Dominique	NUGUE	Maire - Délégué titulaire	
	Christian	QUELIN	Délégué Suppléant	
L'HOPITAL DE MERCIER	Georges	BORDAT	Maire - Délégué titulaire	
	Jean	JACOB	Délégué Suppléant	
LA MOTTE ST JEAN	Pascal	RAMEAU	Maire - Délégué titulaire	
	Bernard	JAILLOT	15 ^{ème} VP	

COMMUNE	NOM		Délegué titulaire/suppléant	Signature
LE ROUSSET-MARIZY	Emmanuel	REY	Maire - Délegué titulaire	
	Sylvianne	BONNOT	Déleguée titulaire	
LES GUERREUX	Michel	PELLIER	Maire - Délegué titulaire	
	Agnès	FREULET	Déleguée Suppléante	
LUGNY-LES-CHAROLLES	Patrick	BOUILLON	Maire - 12 ^{ème} VP	
	Patrice	DELORME	Délegué Suppléant	
MARCILLY-LA-GUEURCE	François	FORET	Maire - Délegué titulaire	
	Régis	GAUTHERON	Délegué Suppléant	
MARTIGNY-le-COMTE	Danielle	BAUDIN	Maire - Déleguée titulaire	
	Jean-Pierre	GAUTHIER	Délegué Suppléant	
MOLINET	Annie-France	MONDELIN	Maire Déleguée titulaire	
	René	LEPOT	Délegué Suppléant	
MORNAY	Christian	LAROCHE	Maire - Délegué titulaire	
	Cyrille	DUCERF	Délegué Suppléant	
NOCHIZE	Roger	DURAND	Maire - Délegué titulaire	
	Daniel	PACAUD	Délegué Suppléant	
OUDRY	Pascal	LOPES DE LIMA	Maire - Délegué titulaire	
	Gérard	BOUTIN	Délegué Suppléant	
OZOLLES	Gérard	LALLEMENT	Maire - Délegué titulaire	
	Fabienne	PICHARD	Déleguée Suppléante	
PALINGES	Nicolas	LORTON	Maire - Délegué titulaire	
	Robert	KLEINGAERTNER	Délegué titulaire	

COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature
PARAY LE MONIAL	Jean-Marc	NESME	Maire - 4 ^{ème} VP	
	André	ACCARY	1 ^{er} VP	
	Gilles	PERRETTE	10 ^{ème} VP	
	Denise	MEHU	Déléguée	
	Catherine	CLERGUE	Déléguée	
	Jean-Baptiste	LEFORT	Délégué	
	Annie	BOISSARD	Déléguée	
	Michel	TRAVELY	Délégué	
	Florence	TERRIER	Déléguée	
	Daniel	GORDAT	Délégué	
	Arnaud	LABAUNE	Délégué	
	Paul	FAROUZE	Délégué	
	Amélie	THURIN	Déléguée	
	Chewki	MAREZ	Délégué	
POISSON	Joël	GUYOT DE CAILA	Maire - Délégué titulaire	
	Michelle	BONNOT	Déléguée Suppléante	
PRIZY	François	JOLY	Maire - Délégué titulaire	
	Martine	GINET	Déléguée Suppléante	
SAINT-AGNAN	Eric	BRAZ	13 ^{ème} VP	
	Philippe	GAY	Délégué	
SAINT JULIEN DE CIVRY	Didier	ROUX	Maire - Délégué titulaire	
	Patrice	MAILY	Délégué Suppléant	
SAINT VINCENT BRAGNY	Jacky	COMTE	Maire - 14 ^{ème} VP	
	Pascale	DUPONT	Déléguée Suppléante	

COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature
SAINT YAN	Elisabeth	PONSOT	3 ^{ème} VP – Maire	
	Laurent	DESROCHES	Délégué Suppléant	
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	André	RIBOULIN	Maire - Délégué titulaire	
	Armand	FORGEAT	Délégué Suppléant	
SAINT BONNET DE JOUX	Patrick	PAGES	Maire	
	Maurice	ROUGELET	Délégué Suppléant	
SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE	Joël	LAMBOEUF	Maire - Délégué titulaire	
	Alain	MIMEUR	Délégué Suppléant	
SAINT LEGER LES PARAY	Gilles	GUERIN	Maire - Délégué titulaire	
	Marc	BAJARD	Délégué Suppléant	
SUIN	Jean	PIRET	6 ^{ème} VP – Maire	
	Pierre	DELACOURT	Délégué Suppléant	
VARENNE SAINT GERMAIN	André	COTTIN	Maire - Délégué titulaire	
	Laurence	GUINET	Déléguée Suppléante	
VAUDEBARRIER	Philippe	DUMOUX	Maire - Délégué titulaire	
	Florence	DE CHANAY	Déléguée Suppléante	
VENDENESSE LES CHAROLLES	Pierre	DUCERF	Maire - Délégué titulaire	
	Françoise	BERTHIER	Déléguée Suppléante	
VERSAUGUES	Louis	ACCARY	Maire - Délégué titulaire	
	Patrick	BERLAND	Délégué Suppléant	
VIRY	Jean-Bernard	DESCHAMPS	Maire - Délégué titulaire	
	Pierre	URCISSIN	Délégué Suppléant	

COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature
VITRY EN CHAROLLAIS	Daniel	THERVILLE	Maire Délégué titulaire	
	Corinne	MARTIN	Déléguée Suppléante	
VOLESVRES	Régis	LAURENT	Maire – 9 ^{ème} VP	
	Jean-Noël	DUCRET	Délégué Suppléant	